



Gérer - PROGRAMME

La SCI (Société Civile Immobilière) : volet fiscal

Code : PR3280019013

Modalités

Durée :

2.50 heures soit 1.00 jour(s).

Intervenant :

Edouard CHAUVET

Profils des apprenants :

- Dirigeant, associé, collaborateur, salarié adhérent ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun

Effectif :

- Minimal : 3
- Maximal : 5

Lieu :

A distance

Tarifs :

- Adhérent : 50.00 HT - 60.00 TTC
- Non Adhérent : 50.00 HT - 60.00 TTC

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 14 mars 2025



Gérer - PROGRAMME

La SCI (Société Civile Immobilière) : volet fiscal

Description du programme

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles fiscales applicables dans une société civile : Régime de plein droit et options possibles.

Contenu de la formation

- Le régime de plein droit des revenus fonciers (Règles de calculs, la gestion du déficit foncier).
 - L'option possible pour l'impôt sur les sociétés (avantages et inconvénients).
 - Les cas d'assujettissement obligatoires à l'IS (les pièges à éviter).
 - La TVA, exonérations, options possibles, assujettissements obligatoires.
 - Les règles des plus-values de cession (cession d'immeubles, cession des parts sociales).

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Document pédagogique ppt à la fin de la formation

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 14 mars 2025



Gérer - PROGRAMME

La SCI (Société Civile Immobilière) : volet fiscal

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- Feuille d'émargement Quiz de connaissances : entrée- sortie

Qualité et indicateurs de résultats :

Quiz de connaissances : entrée- sortie

Evaluation de la satisfaction du stagiaire

Accessibilité :

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre à vos besoins spécifiques liés à votre handicap

Financement :

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP

s.douhet@cgamp.asso.fr

05 62 16 73 54

06 12 25 12 78